



CONVENTION GÉNÉRALE D'OUVERTURE DE CRÉDIT

1136 chemin Royal, St-Pierre-Île-d'Orléans, Qc G0A 4E0 Canada
Téléphone : 581-318-8919

Compléter et retourner signé par courriel à l'adresse :
credit@alliancesli.com

COMPAGNIE OU RAISON SOCIALE CI-APRÈS APPELÉE "LA COMPAGNIE"

Table with 2 columns: Field name and value. Values include Alliance solutions logistiques inc., Entreposage Alliance, and Marge de crédit minimum requise.

COMPAGNIE OU RAISON SOCIALE CI-APRÈS APPELÉE "LE CLIENT"

Nom de la compagnie:
Nature du commerce:
Adresse:
Ville:
Code postal:
Téléphone :
Télécopieur:
Depuis quand êtes-vous en opération?:
Courriel comptes à payer:
Responsable des comptes à payer:

BUREAU DE DIRECTION

Président:
Vice-président:
Dir.Financier:
de taxe provinciale:
de taxe fédérale:

Table with 2 columns: INSTITUTION FINANCIÈRE and DIRECTEUR DE COMPTE. Fields include Nom, # du compte, and Courriel.

FOURNISSEURS POUVANT VOUS SERVIR DE RÉFÉRENCE:

Nom: Téléphone: Courriel:
Nom: Téléphone: Courriel:
Nom: Téléphone: Courriel:

CONDITIONS DE VENTE

- 1. Le paiement complet de chaque facture est exigible 30 jours après la facturation. Ce délai expiré, le client s'engage à payer à 'LA COMPAGNIE' ci-dessus un intérêt au taux de 2% par mois (26,8% par année) calculé et composé mensuellement, et ce, à compter de la date d'échéance de chaque facture.
2. Si cela s'avère nécessaire de référer le compte à une agence de recouvrement ou à un avocat, vu le défaut de paiement du client, celui-ci accepte de payer, en plus du solde dû, les frais de perception équivalents à vingt pourcent (20%) du solde dû en capital et intérêts.
3. La présente demande de crédit prendra effet dès qu'elle aura été approuvée par le service de crédit de 'LA COMPAGNIE'.
4. Le client sera en demeure d'exécuter l'une des quelconques obligations stipulées à sa charge et aux termes des présentes, par le seul écoulement du temps et ce, sans qu'une mise en demeure ne soit requise.
5. Les parties aux présentes déclarent que tous les litiges pouvant survenir entre elles seront réglés par le Code civil du Québec et à cette fin, elles élisent domicile dans le district judiciaire de Québec, lequel district sera le seul compétent pour entendre tels litiges.
6. Toute réclamation du client doit être reçue par 'LA COMPAGNIE' dans les dix jours qui suivent la réception de la marchandise par celui-ci, à défaut de quoi le client sera présumé l'avoir reçu en bonne condition de livraison.
7. Je consens à recevoir des messages électroniques de 'LA COMPAGNIE' lesquelles comprennent des propositions de services, des promotions ainsi que de l'information sur 'LA COMPAGNIE' et dont il est possible de retirer ce consentement à tout moment.

AUTORISATION

Je, soussigné(e), accepte ces conditions de vente et autorise à ce que les représentants de 'LA COMPAGNIE' puissent obtenir de tout bureau de crédit, organisme de financement et fournisseurs, les renseignements dont ils auraient besoin en rapport avec la présente demande. La présente constitue une autorisation à communiquer à des tiers et à utiliser cette information aux fins que 'LA COMPAGNIE' jugera utile et j'autorise les tiers concernés par cette demande à fournir à 'LA COMPAGNIE' l'information demandée et jugée pertinente à demander.

NOM DU SIGNATAIRE AUTORISÉ / FONCTION SIGNATURE DATE

CAUTIONNEMENT

Je, soussigné(e), cautionne et m'engage solidairement avec le client aux termes des présentes, en faveur de 'LA COMPAGNIE' à garantir toutes et chacune des obligations présentes et futures du client envers 'LA COMPAGNIE'. De plus, je renonce au bénéfice de division et de discussion et je déclare avoir lu au long les conditions de la présente demande d'ouverture de compte et d'acceptation de crédit, qui demeurera valide même si je n'exerçais aucune fonction particulière au sein de la compagnie que je représente et que je cautionne.

NOM DU SIGNATAIRE AUTORISÉ / FONCTION / TITRE SIGNATURE DATE